

Journal des adhérents de l'association
« Citoyens dans les Quartiers de Céret »



Le Grain de Sel

N° 29 - OCTOBRE 2010

Editorial

Octobre 2010 : l'année est déjà bien avancée et nous pouvons commencer à faire un premier bilan de notre association.

En ce qui concerne les adhérents, il semblerait que nous ayons atteint notre rythme de croisière, les nouvelles adhésions compensant les départs. « Citoyens dans les Quartiers de Céret », association qui a comme priorité de développer dans notre cité la démocratie participative, a besoin de grandir encore et, pour continuer à nous renforcer, il nous reste quelques possibilités. La plus simple étant que chacun d'entre vous, en présentant notre association à un parent, un ami, un voisin, les sensibilise à nous rejoindre.

Notre association n'est l'outil de personne. Nous l'avons affirmé dans le passé. Elle appartient bien à tous ses adhérentes et adhérents qui, au sein de diverses réunions et assemblées générales, peuvent la faire évoluer dans le cadre de ses statuts. La prochaine assemblée générale se tiendra le **vendredi 29 octobre à 20 h 30, à la Salle de l'Union**. Nous vous y attendons nombreux.

En ce qui concerne notre activité, 2010 nous a vus organiser deux nouvelles manifestations à partir des travaux de deux de ses commissions. La première de ces manifestations se situe dans le cadre du PLU « Plan Local d'Urbanisme », et s'intitule : les ateliers du PLU, avec une série de réunions publiques échelonnées sur deux ans. La première a eu lieu le vendredi 29 avril autour d'un atelier généraliste expliquant ce qu'était un PLU.

SOMMAIRE	Editorial.....	p. 1
	Tribune libre sur le lycée de Céret.....	p. 2
	Dossier sur la politique culturelle.....	p. 4
	La vie des commissions.....	p. 6
	Ca va mieux en le disant !.....	p. 8
	Evénements de l'association	p.11
	Site internet : http://citoyensdeceret.asso-web.com	

Notre deuxième réunion aura lieu le **vendredi 5 novembre à 20h30, à la Salle de l'Union**. Elle traitera de l'habitat et du cœur de ville. La deuxième manifestation a été la journée des peintres en Vallespir qui s'est tenue le 27 juin à St Ferréol avec comme objectif de faire dialoguer des artistes amateurs, en train de peindre ou sculpter, avec les visiteurs du lieu.

Notre vocation à développer la démocratie participative, nous le comprenons bien, peut gêner quelques personnes, qu'elles soient élues ou qu'elles en aient l'ambition. « C'est tellement plus simple quand on ne prend l'avis de personne pour gérer la ville ». Autant notre activité n'est pas là pour faire de l'ombre à qui que ce soit, le travail et la réflexion que nous développons dans nos ateliers du PLU est public et peut être repris et amélioré par tout le monde, autant nous ne sommes pas un piédestal pour prendre d'assaut la citadelle. Nous faisons pourtant de la politique, comme tout citoyen qui vit en collectivité. La politique, c'est tout simplement la vie, la façon de l'appréhender et de faire évoluer la société dans laquelle nous vivons. Notre fondement en témoigne. La démarche participative n'est pas simplement le droit de dire ce que l'on veut, c'est aussi la possibilité de travailler à prendre des décisions collectives. Elle doit être pensée comme un lieu où se crée le lien social.

Dans ce numéro du Grain de Sel, nous continuons d'ouvrir nos colonnes au nécessaire débat sur l'avenir du lycée de Céret auquel nous sommes très attachés. Si nous sommes satisfaits de voir le maire de notre ville se mobiliser pour prendre la défense de notre lycée, nous devons constater que, pour nous, cette défense est liée à la situation économique d'une politique démographique ambitieuse. Force est de constater que nous n'avons pu maintenir le siège de l'EDF à Céret malgré une mobilisation des maires du Haut Vallespir. Quelle action nos élus ont-ils menée pour maintenir le tribunal à Céret ? Quelle action pour permettre aux jeunes de s'installer à Céret ? Ce n'est certainement pas la nature du lotissement de Vignes Plane qui va

y contribuer. Quelle action pour conforter et développer l'emploi sur notre commune ? Comme on le voit, la défense du lycée Déodat de Séverac passera aussi par un changement d'orientation politique pour notre cité. Il est temps de retrouver un projet ambitieux. Il est temps aussi d'arrêter la désertification du Vallespir et la fuite des établissements de santé et autres secteurs vers la périphérie perpignanaise devenue une véritable pieuvre. C'est à ce prix et seulement si nous inversons la tendance que nous serons tranquilles pour notre avenir.

*Pour le comité,
Robert Jeanpierre*



TRIBUNE LIBRE

Lycée de Céret : historique et politique

La Région a décidé de construire un lycée à Argelès. Il se fera donc puisque le nouveau Recteur, contrairement à ses deux prédécesseurs, a donné son accord pour y affecter les personnels.

Le débat est clos. Il nous reste le plus difficile, à savoir sauver le lycée de Céret en nous appuyant sur des arguments d'ordre économique ou pédagogique.

Mais comment en est-on arrivé-là ?

La réponse est politique.

Depuis bien longtemps, Argelès demandait son lycée et l'Education Nationale souhaitait désengorger les lycées de Perpignan. Le Président de la Région de l'époque, Jacques BLANC, a choisi alors Canet et non Argelès pour des raisons évidemment politiques.

Pour Céret, l'horizon s'éclaircissait, d'autant que le nouvel internat accueillait les élèves du Haut Vallespir et de la Côte Vermeille dans de très bonnes conditions.

Mais depuis, la Région a changé de couleur politique et dès sa présidence, Georges FRECHE décida un vaste programme de rénovation de tous les lycées et envisagea la construction d'un lycée à

Argelès. Sentant à nouveau le danger pour Céret, la Provisoire de l'époque a réussi à faire admettre que la rénovation devienne réhabilitation et agrandissement.

En 2002, l'architecte est choisi et le lycée donne son accord sur l'avant-projet. Puis plus rien. Face à ce silence inquiétant pour l'avenir du lycée de Céret, la Provisoire a une nouvelle idée : créer un lycée hôtelier à Argelès pour y transférer celui de Perpignan et créer ainsi à sa place d'autres sections professionnelles qui font cruellement défaut à notre département. Cette idée a séduit sa hiérarchie et a fait son chemin depuis !

En 2007 les travaux démarrent enfin à Céret. Dans l'euphorie générale, lors de la pose de la première pierre, en présence du personnel, des élèves, des élus de Céret, Argelès et du Conseil Général, le Président FRECHE déclare que le lycée d'Argelès se fera et ajoute sans vergogne « si j'étais cérétan je voterais TORRENT aux municipales ».

Voilà la preuve que tous étaient d'accord. Et pour ceux qui argumentent que le lycée de Céret ne risque rien puisque la Région y investit 13 millions d'euros, nous leur rappelons que pour remplacer Languedoc-Roussillon par Septimanie, la Région a investi beaucoup plus... pour rien !

Arguments pédagogiques

Les offres pédagogiques sont du ressort du Recteur de l'Académie qui représente la cohérence de l'enseignement public. Au niveau de l'offre de formation du lycée d'Argelès, le Recteur semble laisser la décision à la Région. Or la Région a la compétence de la construction du lycée mais pas de l'offre de formation.

Un lycée à Argelès: personne ne peut s'opposer à sa construction, mais la population a un droit de regard sur la pertinence et la cohérence du service public proposé.

Notre département a besoin de formations ouvrant sur des emplois qualifiés en matière de tourisme, d'hôtellerie, de services à la personne, de technologies de pointe, d'énergies renouvelables...ou autres. Nous manquons cruellement de places en lycée technique et professionnel, mais nous avons tout ce qu'il faut en matière d'enseignement général.

Construire un nouveau lycée, oui, mais uniquement avec une offre de formation permettant une ouverture vers l'activité économique. Un lycée d'hôtellerie et de tourisme est un outil remarquable pour développer l'activité dans ce secteur, dont le responsable au Conseil Général n'est autre que le maire d'Argelès ! Mais que ce responsable politique ne s'acharne pas à demander des formations générales qui vont impacter surtout sur le lycée de Céret, d'autant que les études démographiques prévoient des chutes d'effectifs d'enfants sur la Côte et à Céret-ville (prix de l'immobilier oblige !!)

Installer de l'enseignement général à Argelès va avoir un effet négatif sur les options de Céret, amenées à disparaître dès lors qu'elles ne sont pas abondées suffisamment. On peut se battre politiquement contre cet aspect et le refuser, mais il faut observer que dans le contexte actuel la démarche est de fermer ce qui coûte cher et que deux petits lycées coûtent plus cher qu'un grand ! Même analyse au niveau des emplois : 1 emploi pris à Céret ne sera pas forcément 1 emploi créé à Argelès, beaucoup seront à cheval entre les 2 lycées avec pour objectif d'en supprimer pour réduire les effectifs de fonctionnaires...

Quand on n'avance pas, on recule !!! En matière de construction de lycées et de débouchés pour les

jeunes, il faut avancer ! Il faut que le Rectorat reprenne la main sur l'offre de formation et que la Région réfléchisse en fonction de ses besoins économiques, des besoins de ses jeunes et de l'aménagement du territoire !

Stratégie et actions

A Céret, il nous faut soutenir l'action du Collectif de Défense du Lycée Déodat de Séverac:

Pour éviter la chute des effectifs de Céret, la municipalité doit :

1)

- réfléchir sur le développement économique de la commune afin d'attirer des emplois donc des populations nouvelles,
- dynamiser le centre ville pour y attirer des activités commerciales et artisanales,
- réfléchir et agir rapidement en matière de politique de logement pour que les jeunes puissent s'établir à Céret.

Nous sommes sur une pente négative: on perd services et activités et tout est fait pour attirer les retraités en matière de logement.

2)

- saisir la Région pour l'inviter à considérer l'aménagement du territoire et les besoins en formation initiale technique et professionnelle du département.

3)

- demander au Rectorat de garder la maîtrise de la formation générale qui doit rester de sa seule compétence.

Dany Benquet (*ex.principale du collège*)

Gilles Valentin (*ex.intendant du lycée*)

NB : n'hésitez pas à consulter le site du collectif pour la défense du lycée qui comporte des éléments chiffrés très précis.

<http://defenselyceeceret.wordpress.com>

Il manque une véritable ambition culturelle pour Céret !

Pourquoi faire de la culture une priorité de l'action municipale ?

Notre ville dispose d'une image de marque culturelle dont la clef de voûte est le musée d'art moderne. Celui-ci, par la qualité de sa programmation et son rayonnement, a forgé année après année l'idée que la capitale du Vallespir était le berceau des peintres. Son patrimoine et son art de vivre sont venues conforter cette image pour faire de Céret une ville où il « faut avoir été ».

Pourtant, il serait hasardeux de se reposer sur ces acquis car cette image de marque s'érode peu à peu depuis quelques années, le musée ne se suffisant pas à lui-même pour faire de Céret un foyer intense d'animation et de créations culturelles. Il suffit d'interroger les commerçants du centre-ville pour constater que la fréquentation touristique n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années, en quantité comme en pouvoir d'achat. En matière culturelle, nous manquons d'une politique complète cohérente qui permette au Musée de jouer pleinement son rôle de locomotive d'une offre globale.

Nous proposons de revisiter dans cet article les fondamentaux d'une politique culturelle territoriale à l'échelle d'une petite ville comme Céret et de dessiner quelques pistes de travail pour que « Céret la créative » renaisse de ses cendres.

Plusieurs raisons plaident pour une action volontariste dans le domaine de la culture.

Agir pour la culture, l'accès aux œuvres et l'éducation artistique, c'est d'abord contribuer à l'éveil et à l'ouverture des citoyens sur un territoire alors que l'horizon culturel de la plupart d'entre nous se limite souvent au petit écran. Au travers de l'accès à la culture, une municipalité contribue non seulement à ouvrir l'imaginaire et à enrichir les connaissances de chacun mais aussi à épanouir les individus et le collectif. Elle oeuvre également à créer un espace de partage et de rencontres, entre des citoyens ou d'apprentis-citoyens (si on pense aux enfants, au travers des actions d'éducation artistique proposées aux écoles). En effet, nous avons de moins en moins d'occasions de nous rencontrer dans une société qui favorise l'individualisme et le repli sur la sphère privée.

Dans le contexte actuel de mutation de l'économie des petites villes – longtemps spécialisée dans les activités de l'agriculture et de l'industrie, la culture s'impose aussi comme une composante importante du développement économique local, qu'il s'agisse du tourisme ou

de l'organisation de filières de production liées à la culture (préservation du patrimoine, artisanat et artisanat d'art, etc...). Dans le cas de Céret, les retombées directes de l'investissement culturel sont prioritairement associées aux flux touristiques liés à la présence du musée, avec une diversité d'impacts économiques : emplois permanents ou saisonniers créés sur place, surcroît d'activité dans la restauration et l'hôtellerie, fréquentation des boutiques d'artisanat, etc. Mais le dire suffit à comprendre que miser sur la seule présence du musée est un ressort trop étroit et trop fragile pour générer des flux touristiques puissants et bien répartis sur la journée comme sur l'année. La création d'événements culturels attractifs (comme des festivals) semble un complément nécessaire et majeur pour que le tissu économique local puisse vivre durablement de la fréquentation touristique.

Mais les retombées économiques de la culture sont également liées à l'économie dite résidentielle, c'est-à-dire l'économie générée par la présence de résidents permanents sur le territoire. En effet, la présence d'une offre culturelle dense et d'une image de marque culturelle contribue à attirer de nouvelles populations, jeunes et moins jeunes, à la recherche d'une qualité de vie et d'une vie culturelle dynamique.

Pour une politique culturelle ambitieuse : quelques pistes de travail et de méthode

Si l'on parle à dessein de politique culturelle municipale, c'est parce que dans une petite ville sous-préfecture du rang de Céret, miser sur le musée d'une part et sur les animations associatives d'autre part ne suffit pas à constituer une politique culturelle : cette dernière impliquant une véritable stratégie et la formulation de priorités portées par l'équipe municipale. Il ne s'agit pas ici d'opposer les actions associatives, qui font à juste titre la fierté de Céret et l'action municipale mais d'affirmer que l'une des deux composantes ne saurait aller sans l'autre.

Au regard de l'histoire de notre ville et de ses spécificités, quelques pistes de travail pourraient être approfondies :

L'axe « patrimoine, architecture et musée » : C'est sans aucun doute l'atout majeur de Céret que de disposer d'un patrimoine historique particulièrement riche et d'un musée de renommée

nationale. Loin de se réduire aux vieilles pierres, ce patrimoine prend en compte des objets et des pratiques diversifiés : nature, patrimoine industriel, savoir-faire, produits de terroir, traditions culturelles catalanes, etc. Faute d'être pensé et promu dans sa globalité, ce patrimoine, d'une richesse exceptionnelle est sans doute sous-exploité. Une action volontariste dans ce domaine pourrait consister à optimiser sur la ville son appartenance au « Pays d'Art et d'Histoire » accordé récemment par le Ministère de la Culture et à organiser des circuits de découverte de ce patrimoine de manière plus systématique.

L'axe « évènementiel » : En dehors de la fêria, qui draine un public essentiellement jeune et avide de « défoulement festif », et du festival international de la sardane, qui peine chaque année un peu plus à fédérer un large public, Céret manque d'évènements culturels à fort rayonnement, comme le furent il y a quelques années les Méditerranéennes. Pourtant des histoires comme celle de la ville de Marciac, dont le festival « Jazz in Marciac » a acquis une réputation internationale en quelques années, ou plus localement la ville de Prades et son festival « Pablo Casals » nous montrent qu'il n'est pas illusoire de penser que Céret pourrait, avec un peu d'inventivité et de dynamisme, se doter d'un évènement à fort rayonnement, d'autant qu'elle regorge d'artistes et de musiciens qui seraient probablement un gisement d'idées et de créativité à exploiter davantage.

En la matière, la priorité devrait être de doter Céret d'une offre diversifiée par rapport aux traditionnelles animations estivales proposées sur le littoral en essayant de capter un autre public. A cet égard, force est de constater que les marchés de nuit du mardi, qui rassemblent marchands de bibelots et de barbe à papa ne contribuent pas vraiment à aller dans cette direction, en faisant de Céret une des énièmes villes qui se dotent d'un marché touristique sans intérêt.

L'axe « spectacle vivant » : derrière cette appellation se trouvent réunies de nombreuses disciplines artistiques : musique, théâtre, danse, arts de la rue, mimes et marionnettes. Dans ce domaine, l'offre de notre ville, si on la compare à d'autres villes de taille comparable dans notre département (Toulouges, Saint Laurent de la Salanque, Cabestany) semble pauvre. Hormis les traditionnels concerts de cobla sur la place des Arcades et une programmation théâtrale éparse et peu valorisée, l'année culturelle cêrétane est très faible. Le manque d'un équipement adapté, c'est-à-dire d'une vraie salle de spectacle y contribue bien entendu et la création d'un tel lieu doit devenir une priorité absolue, en partenariat avec l'intercommunalité. Mais l'équipe-

ment ne fait pas tout, il faut aussi une volonté affirmée de se doter d'une programmation et de soutenir la création en accueillant ponctuellement par exemple, des résidences d'artistes, comme d'autres villes de notre département, comme Collioure, le font régulièrement. Céret l'a fait par le passé en accueillant dans ses murs, au mas de Nogarède, le théâtre de l'Arche de Noé qui contribua, entre autres, à la venue du Bred and Puppet à Céret et plus récemment de Passerelle qui a créé une véritable dynamique sur la ville et sur les environs en accueillant des compagnies internationales. Dans ce domaine, de multiples réseaux de diffusions et soutiens techniques et financiers existent pour accompagner les municipalités dans leurs projets.

L'axe « lecture publique » : Avec la construction de la nouvelle médiathèque, la ville s'est dotée d'un équipement de qualité, et sur ce point l'action de la municipalité mérite d'être saluée. Un tel équipement n'a de sens que s'il est résolument tourné vers l'extérieur et c'est pourquoi la médiathèque s'efforce de travailler en réseau avec la bibliothèque départementale de prêt, d'accueillir des publics scolaires, des conférences et des expositions. Ces efforts gagneraient à être encouragés et amplifiés, en faisant aller la bibliothèque à la rencontre des aînés (maison de retraite) et des tout-petits (crèches) ou en lui permettant d'accueillir des artistes pour des lectures de textes ou des ateliers d'écriture. S'engager dans une telle politique nécessite, inutile de le nier, quelques moyens, et une affirmation claire de priorités car une petite ville comme Céret ne peut à l'évidence pas investir l'ensemble des champs d'action d'une politique culturelle, notamment dans le domaine du spectacle vivant. Mais comme dans les autres domaines d'action municipale, un projet bien construit, animé par une équipe volontariste et soucieuse d'originalité peut mobiliser des financements et des partenariats très divers : intercommunalité, Pays, département, région, Europe, mécénat, etc.

Malheureusement rien n'indique que cette volonté existe aujourd'hui. Il est à souhaiter que les élus modifient leur positionnement quand ils se rendront compte que le salut de Céret, son développement et son rayonnement passe incontestablement par son dynamisme culturel.

En tant que « Citoyens dans les Quartiers de Céret », nous faisons la proposition suivante : organiser des assises municipales sur « l'action culturelle à Céret » qui regrouperaient des élus, des représentants d'associations, des enseignants, des artistes...et dont les objectifs seraient de faire un « état des lieux » et de construire un projet culturel ambitieux pour la ville.

TEXTE réalisé par la Commission Culture

LA VIE DES COMMISSIONS

Commission culture : de juin à septembre

En plus de la traditionnelle « Fête du Livre et des Editeurs », la commission culture a innové, cette année, en créant « La journée des Peintres en Vallespir ».



Souvenez-vous de la superbe affiche, dessinée par Patrick Rossignol, où des « peintres-pèlerins » montaient en nombre, chevalet sur le dos, vers la chapelle de Saint Ferréol. C'est ce que nous avons vécu le dimanche 27 juin où, dès 9 heures du matin, nous accueillions une vingtaine de peintres. Un petit tour pour s'approprier les lieux et hop ! les pinceaux volaient sur les toiles !

Le public a apprécié d'être spectateur du cheminement de l'artiste vers l'aboutissement de son œuvre. Il a aussi pu se rendre compte de la sensibilité de chacun face à un même sujet : nous avons eu autant de chapelles que de peintres !

Et même si cette journée s'est terminée dans la précipitation à cause de gros nuages noirs menaçants, notre satisfaction reste entière. En effet, un des objectifs de la commission culture est de créer du lien social. Et les nombreux échanges dont nous avons été témoins, tant entre peintre et public qu'entre artistes, nous confortent dans le renouvellement d'une telle manifestation. D'ailleurs, les peintres présents ont signé pour une prochaine participation (avec, en point d'orgue, une exposition digne de ce nom).

L'autre objectif de notre commission est de faire connaître les éditeurs locaux et régionaux et de promouvoir les livres.

C'est ainsi que, le dimanche 5 septembre, les éditeurs, fidèles à Céret, ont retrouvé leur place à l'ombre bienvenue des platanes. Cette 3^{ème} édition de notre fête du Livre et des Editeurs a vu une augmentation sensible du nombre d'auteurs venus présenter leurs ouvrages et rencontrer leur public. Toutes les catégories littéraires étaient représentées : chacun pouvait y trouver son compte.

N'oublions pas la présence de Jean-Luc, notre libraire du Cheval dans l'Arbre entouré, lui aussi, de plusieurs auteurs.

La nouveauté 2010 : l'atelier d'imprimerie de Jean Sicre a attiré petits et grands.

Et toujours le même succès pour les ateliers contes et la table ronde animée, cette année, par Georges Gianadda.

Quant à notre vente aux enchères, elle a vu les débuts prometteurs d'un nouveau commissaire-priseur !

Un grand merci à tous les participants de cette belle journée et à l'année prochaine.



Commission Urbanisme :

Les deuxièmes ateliers du PLU se pencheront sur le thème du logement

Forte de l'intérêt rencontré par le 1^{er} atelier du plan local d'urbanisme organisé en avril dernier autour du thème « quel modèle de développement pour Céret », l'association Citoyens dans les Quartiers de Céret organisera le 5 novembre prochain le deuxième atelier du PLU autour du thème du logement et du centre ville.

Malgré la progression très importante du nombre de logements dans les vingt dernières années et notamment l'extension continue des zones de lotissement, l'impression domine tout de même que Céret manque d'offre en logements, qu'il s'agisse de logements sociaux, ou placés sous le régime de l'accession à la propriété

Dans le contexte actuel de la limitation forcée de l'étalement urbain, comment faire pour continuer à produire du logement social ? Comment faire pour continuer à accueillir des populations ?

C'est pour évoquer ces questions et les réponses pratiques et politiques qui peuvent y être apportées que nous souhaitons faire de cet atelier un temps fort d'information, de débat et de proposition.

Plusieurs temps forts rythmeront cet atelier :

- Un rappel de l'histoire du logement à Céret
- Une présentation des rares possibilités de développement restantes pour les zones à bâtir sur le territoire communal
- Une présentation des outils d'urbanisme pouvant être mobilisés dans le cadre d'une politique de logement
- Un échange autour des propositions de l'association pour repenser l'offre de logements à Céret.

Pour mémoire, cet atelier consacré au logement s'inscrit dans un cycle de cinq ateliers s'étalant sur 2009 et 2010 (cf. encadré ci-dessous) car nous sommes convaincus que le développement de la ville ne peut se penser qu'au travers de l'interdépendance des différentes politiques (de développe-

ment économique, de logement, de transports, d'accès aux services publics...).



Rappel sur la programmation des ateliers du PLU

Pour 2010

- Un atelier « généraliste » permettant de poser les problèmes et les enjeux d'un PLU (il a eu lieu en avril 2010). Le diaporama présenté à cette occasion est disponible sur le site de l'association <http://citoyensdeceret.asso.fr>
- Un atelier sur l'habitat et le logement social (5 novembre)

Pour 2011 (dates à préciser)

- Un atelier sur l'économie, l'emploi et les services publics
- Un atelier sur l'environnement, la prévention des risques et les déplacements
- Un atelier sur la culture, le patrimoine et la vie associative

+ d'infos dans les prochains numéros du Grains de sel et sur le site Internet de l'association

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT !

XIPOTS

- Bonjour, Françoise. On va reprendre notre chronique. Déjà 6 mois que nous avons xipoté pour le Grain de Sel.

- Hé oui, Jeanne, le temps passe vite et il s'en passe des choses ! Notre été a commencé par la mise à mort de ce chêne plus que centenaire sur la route de Fontfrède. Il avait le tort de cacher la vue du Canigou à de nouveaux propriétaires.

- Ah, je m'en rappelle. Il y a eu un sacré foin. Les services « compétents » du Conseil Général ont autorisé ces particuliers à le faire abattre sans vérifier, bien sûr, la nature de cet arbre. Mais trop tard ! Quand tout le monde s'est réveillé, il était abattu.

- C'est vrai que j'ai vu un article de l'Indépendant début juillet ou deux conseillers municipaux, soutenus par un ancien élu, montaient au créneau, à juste titre d'ailleurs : un minimum de coordination entre le conseil général et la mairie n'aurait pas fait de mal.

- Je suis d'accord, Françoise, mais dans les trois personnes qui se sont manifestées, deux étaient au conseil municipal quand, dans les années précédentes, la mairie a pris la lourde décision d'abattre les platanes de la contre-allée à Nogarède ainsi que quelques platanes qui dérangaient quelques personnes avenue de la Gare.

- Eh oui, Jeanne, comme quoi, tu vois, il y en a qui font n'importe

quoi et c'est bien. Mais après !

- Ca c'est bien vrai. Au fait, tu sais, toi, où sont passés les deux stops des rues Ornulphe Tarris et Souquet ?

- Eh non, Jeanne. Ces deux panneaux ont tenu une semaine et ma cousine qui habite la rue m'a dit que ce sont les personnes qui les ont installés qui les ont volés.

- Je l'avais bien entendu mais je ne voulais pas le croire. Quel gâchis ! Et que je te repeigne la route et que je te change de panneaux... On se demande où ils vont prendre les conseils ?

- Enfin, tu vois, Jeanne, au bout d'une semaine, nos responsables se sont aperçus qu'ils avaient fait fausse route. Pour la circulation, c'était possible de revenir en arrière mais à quel prix ! Pour le reste, c'est plus compliqué...

- Pour le reste ?

- Oui. Sur la rue elle-même, il a fallu déjà modifier un avaloir d'eau car à la première pluie, la rue s'est inondée. Mais la prochaine fois, ce sera celui qui est plus bas qui va déborder ! Et je ne te parle pas du nombre de fois que le camion est venu déboucher les grilles cet automne avec les feuilles de platanes. On pourra louer le camion en permanence. Enfin, les voisins sont charmés, à ce qu'il paraît.

- Tant qu'on est sur l'eau, Françoise, il paraît que le château



d'eau de la route de Frontfrède nous a fait quelques petites misères cette année : trois ou quatre débordements au mois de mai et, mi-juillet, une nuit de délestage. En attendant, le compteur de Véolia s'emballe à l'usine et la note s'alourdit.

- Oui, j'ai vu que l'association des Usagers de l'Eau était intervenue après du SIAEP qui leur a donné l'assurance qu'ils allaient intervenir pour vérifier si tous les travaux étaient faits. Enfin, on peut toujours les croire. Tu te rappelles la bataille de l'eau qu'on a perdue ?

- Je ne suis pas prête de l'oublier ! Et comme moi, beaucoup de gens, je crois.

- Jeanne, je crois que le clou de cet été à Céret, c'est tout de même cette expérience qu'on a vécue de Juillet à Octobre : la piétonisation du haut de la rue St Ferréol et de la moitié du boulevard Maréchal Joffre...

- Ne m'en parle pas, Françoise ! On aurait pu imaginer fermer la circulation dans la vieille ville, rue de la Fusterie ou rue du Commerce. Et aménager tout ce secteur en zone piétonne... Eh bien, non, nous à Céret, on se distingue : on ferme les boulevards et on laisse envahir ces petites rues

pleines de charme. Elles mériteraient pourtant qu'on s'y attarde ! Nous avons des élus originaux. On doit être la seule ville de France à procéder de cette façon.

- Et puis, Jeanne, bonjour la concertation ! On a vu pour ça seulement quelques commerçants du coin. Les riverains n'avaient plus accès à leur domicile en voiture entre 15 heures et 24 heures. D'ailleurs le maire a assumé seul cette responsabilité dans un article du journal. Comme ça, au moins, c'est clair « circulez, il n'y a rien à voir ».

- En parlant de circulation, Françoise, c'était pas triste. L'ascension de la rue St Ferréol te renvoyait à la hauteur de la rue Louis Blanc, sur la rue de la République, qui te ramenait rue St Ferréol. Quand tu ne connais pas, imagine le décor ! Et je ne parle pas des mardis soir où l'avenue d'Espagne était fermée à cause de la braderie de nuit. Braderie de nuit, qui, soit dit en passant, a été gérée pour la première fois par la municipalité. Comme quoi les choses peuvent bouger...

- Je me dis, Jeanne, que les vacanciers qui avaient choisi les hôtels à Céret, il ne fallait surtout pas qu'ils arrivent un mardi soir ! Remarque, il y a au moins quelques commerces qui en ont profité. Il me semble que la rue St Ferréol et le boulevard ont vu pousser certains jours sur la chaussée : tables, chaises et parasols. Ça égaye le bitume... C'est comme la place des Neuf Jets. On finira par ne plus voir la fontaine. Certains l'ont baptisée « la cantine ». Quand on pense à tous les travaux qu'il a fallu pour embellir cette

place et voir maintenant « coca-cola-fanta-oasis » etc... s'emparer de notre patrimoine, ça fait quand même mal au cœur. Je ne suis pas contre le commerce, mais tout de même, il y a des limites.

- Au fait, Françoise, tu as vu ce magnifique abri-bus au rond point du Toréador ?

- Oui, Jeanne mais je pense qu'il y a une petite anomalie tout de même. On a fait faire aux employés municipaux un beau socle en béton, avec un mur de brique. Mais, à mon avis, on ne leur a pas donné les bonnes dimensions pour la rampe permettant l'accès aux personnes handicapées.

- C'est vrai ! Au beau milieu de cette rampe, un des supports de l'abri empêche tout accès ! Nos pauvres maçons de la commune n'auront plus qu'à modifier la rampe en cassant du béton pour l'élargir. Faire et défaire, c'est toujours du travail. N'empêche que, si cet abri avait été fait plus haut, l'arrêt du bus n'aurait pas gêné la visibilité des voitures qui viennent de l'avenue Michel Sageloly. C'était tellement simple à faire. Des fois, je me demande s'ils ne le font pas exprès.

- C'est comme nos sentiers de promenade. Pour des gens qui ont pris comme slogan « Chemin Faisant », eh bien, ce n'est pas fort.

- A ça oui, Françoise. Je pense au chemin de la cascade des Baoussous. Ce sentier qui était dans le temps un des joyaux de notre ville est transformé en circuit commando. Dans de nombreux endroits, il s'affaisse : aucune sécurité, aucun entretien.

Il y a même un arbre qui s'est couché sur le chemin et, pour le franchir, il faut se coucher et ramper au milieu des ronces. Et puis, il y a une absence totale de panneaux, pas la moindre indication.

- Moi aussi, Jeanne, je suis montée l'autre jour au-dessus du Castellas, sur le sentier des peintres. Il y avait un petit souci réparé par quatre planches. Et puis je me suis trouvée nez à nez avec un panneau d'interdiction de passage « par arrêté municipal du 20-10-2008 ». Il se trouve que ces panneaux ont été posés cette année ! C'est plus facile de barrer un chemin que de faire les travaux pour l'arranger. A force, ce genre de panneaux va fleurir tout au long de nos sentiers... Nous avons un « patrimoine vert » qui mériterait un minimum d'intérêt. Il suffit de se promener dans différentes communes pour voir qu'il y a d'autres choses à faire pour mettre en valeur nos sites et nos sentiers.

- Tu vois, Françoise, ils finiront par mettre à l'entrée de la ville un panneau du genre « Visitez le musée et puis, cassez-vous, il n'y a rien à voir ». Et pourtant il existe à Céret de nombreux sites qui gagnent à être connus...

- En parlant de sites qui gagnent à être connus, Jeanne, je voudrais que tu voies la déchetterie. Depuis quelques mois, on a vu fleurir de beaux panneaux à chaque benne flambant neuf. Je me suis renseignée. Eh bien, figure-toi que les élus du SIVOM, syndicat qui avait été créé à l'époque pour ouvrir et gérer les déchetteries du Vallespir, ont pensé d'un seul coup

qu'ils n'étaient plus aptes à le faire.

- Ah bon, Françoise ?

- Eh oui, depuis la création de ce syndicat, vois-tu, il y a quand même quelques élus qui ont changé et qui trouvent plus simple pour eux de confier ce genre d'affaire à des professionnels. Et comme par hasard, le professionnel, c'est... Véolia !

- Pour sûr, Françoise, pour que l'argent baisse dans notre portefeuille, ce sont de vrais profession-

nels ! Comme quoi, quand même, tout fout le camp, c'est pareil à tous les niveaux.

- Et ce million d'euros que la précédente municipalité a laissé filer, d'après l'article paru dans le « Grain de Sel » du mois d'avril...

- Oui, Françoise, c'est bizarre, aucun écho. Personne n'en parle, ni d'un côté, ni de l'autre. Finalement ça doit leur paraître banal, 1 000 000 d'euros, qu'est-ce que c'est ? Dans le prochain Grain de sel, il faudra montrer

tout ce qu'on peut faire avec cette somme.

- En tout cas, il y en a un qui est mal, Jeanne.

- Ah oui, Françoise, et qui ?

- Le lampadaire en face du café de France ! Il a dû boire un coup, il penche drôlement !

- On va faire comme lui, Françoise. Parce qu'à force de parler, moi, j'ai soif...



Le billet de la Josée

Les temps ne sont plus ce qu'ils étaient. Figurez-vous qu'il y en a qui ont le front d'aller manifester en masse pour obtenir le retrait de la réforme sur les retraites. Manquait plus que ça ! Ils n'ont donc pas compris ? Laurent Ruquier le disait bien dans son émission : « On n'est pas couché ». La retraite, qu'est-ce c'est que ça ? Tous ses invités : acteurs, chanteurs, journalistes de renom, est-ce qu'ils en parlent de la retraite, eux ? Est-ce qu'ils vont manifester, eux ? Alors... Ils ont d'autres chats à fouetter, comme la nouvelle couleur du chapeau de Carla.

C'est pareil que pour tous les scandales dont on parle. Comme quoi il y aurait des politiques qui la préparent bien, eux, leur retraite... Mais enfin, quand les gens comprendront-ils qu'on ne peut pas comparer ? On ne « mélange pas les torchons avec les serviettes » disait ma mère. Elle avait bien raison.

Tenez : pas plus tard qu'à Céret une dame a eu le front de se plaindre que quelqu'un stationnait sa voiture devant la porte de son garage, l'empêchant de la sortir, la sienne, de voiture. Comme elle se plaignait auprès des personnes autorisées, on lui a fait remarquer, bien justement, que la personne en question qui la dérangeait était « quelqu'un » sur Céret, un homme avec une bonne situation. Voilà, on ne mélange pas tout. Lui, il a droit, elle, non.

C'est comme pour les problèmes de stationnement au parking des Tins. Tu parles d'une galère !!! Alors on tente de se garer en zone bleue, juste pour une heure et demie, on oublie le temps qui passe et hop, contra-

vention... Par contre un autre stationne depuis plus de trois mois sa remorque sur le parking des Tins (le prenant sans doute pour sa propriété) et on ne lui dit pas de s'en aller. Parce que. Ce n'est pas la même chose.

Encore un autre s'est plaint qu'on ne l'autorisait pas à mettre des panneaux photovoltaïques sur son toit parce que ça défigurerait la ville, alors que d'autres peuvent construire n'importe quoi, n'importe où, à cent mètres de l'église (suivez mon regard). C'est cela qu'il faut se mettre dans la tête. On n'est pas tous du même monde.

Si on n'écoute pas votre avis dans les réunions publiques lorsque vous voulez vous exprimer, c'est parce que ce n'est pas à-propos, c'est tout... Par contre, si on loue ouvertement et avec emphase d'autres personnes « de qualité », c'est parce que c'est comme ça, justement.

Moi, je ne comprends pas. Depuis quand se mêle-t-on d'égalité ? Il faut bien se mettre dans la tête que la ville est coupée en deux, comme le pays. Il y a ceux qui sont du bon côté et les autres, tous les autres. Question de chance...

Il y a bien une solution. Vous faites « amis, amis ». Comme on dit : les copains d'abord. Vous n'êtes même pas obligés, de l'être « amis, amis ». Suffit de faire semblant. Ça marche, croyez-moi. Après, quand le vent tourne, vous changez d'amis. Simple comme bonjour. Il y en a qui ont essayé et cela leur a réussi. Comment cela, c'est cynique... Faut choisir sa vie, c'est tout.

Evènements de l'Association Citoyens dans les Quartiers de Céret

VENDREDI 29 OCTOBRE

Salle de l'UNION à Céret
à 20 h 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION



VENDREDI 5 NOVEMBRE

Salle de l'UNION à Céret
à 20 h 30

LES ATELIERS DU PLU

Thème : le logement et l'habitat sur Céret



..... ✂
• Je souhaite adhérer à l'association « Citoyens
• dans les Quartiers de Céret » et recevoir les
• 4 numéros annuels du « Grain de sel ».

• NOM :

• Prénom :

• Adresse :

•

• Téléphone :

• Courriel :

• Date :

• Signature :

• Je joins un chèque de 8 € pour une personne seule,
• de 10 € pour un couple.

• Adresser à : « Citoyens dans les Quartiers de Céret »,
• 18, rue de la République, 66400 Céret.
• Téléphone : 04 68 87 20 26

“ Céret est un endroit **super pinguinolesque** ”



Sollicité par les commerçants pour être présent dans toutes leurs vitrines lors de l'animation Els Anys Seixanta à Céret, le maître de Port Lligat a tout essayé pour accéder au centre ville mais en vain. Dali n'est pas ressuscité une deuxième fois à Céret...

“ **Accès Royal pour la grande distribution ?** ”



avec la réouverture du passage à gué

Ce journal n'est lié à aucun parti, aucun syndicat, aucune institution.
Il n'est pas coté en bourse... Il n'est fâché avec personne ou presque...

Directeur de la publication : Robert Jeanpierre

Imprimerie du Néoulous - Céret